



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

Licence 2

Année universitaire 2018/2019

Droit des contrats

Premier semestre

Plan de cours de Monsieur le Professeur Mathias Latina

Introduction :

§1 : La notion d'obligation

- A) Définition
 - 1) Sens commun
 - 2) Sens juridique
- B) Caractères
 - 1) Un lien
 - 2) Un bien
- C) Distinction entre obligation civile et obligation naturelle (art. 1100, al. 2 et 1302, al. 2)
 - 1) La notion d'obligation naturelle
 - 2) Le régime de l'obligation naturelle

§2 : Les sources d'obligations

Chapitre préliminaire : Premières vues sur le contrat

Section 1 : Le droit civil des contrats

§1 : La réforme du droit des contrats

- A) La genèse de la réforme
 - 1) L'impulsion européenne
 - 2) L'impulsion doctrinale
- B) La méthode de la réforme
- C) L'entrée en vigueur de la réforme

§2 : Les sources du droit des contrats

- A) Les sources internes
 - 1) La loi
 - 2) La jurisprudence
- B) Les sources européennes
- C) Les sources internationales

§3 : Les principes directeurs du droit des contrats

- A) La liberté contractuelle (art. 1102)
- B) La force obligatoire du contrat (art. 1103 et 1193)
- C) La bonne foi (art. 1104)

Section 2 : Le contrat en droit civil

§1 : La notion de contrat (art. 1101)

- A) Un accord de volontés
 - 1) Les actes juridiques unilatéraux
 - 2) Les engagements unilatéraux de volonté
 - a) Définition
 - b) Controverse doctrinale
 - c) Position du droit positif
- B) La création, la modification, le transfert ou l'extinction d'obligation

- 1) Les conventions
- 2) Les accords de volontés non obligatoires
 - a) Les actes de courtoisie et de complaisance
 - b) Les engagements d'honneur

§2 : Les classifications des contrats

- A) Les classifications selon l'effet du contrat
 - 1) Les contrats synallagmatiques et unilatéraux (art. 1106)
 - a) Exposé de la distinction
 - b) Intérêts de la distinction
 - 2) Les contrats à titre onéreux et à titre gratuit (art. 1107)
 - a) Exposé de la distinction
 - b) Intérêts de la distinction
 - 3) Les contrats commutatifs et aléatoires (art. 1108)
 - a) Exposé de la distinction
 - b) Intérêts de la distinction
 - 4) Les contrats à exécution instantanée et successive (art. 1111-1)
- B) Les classifications selon le mode de conclusion du contrat
 - 1) Les contrats consensuels, solennels et réels (art. 1109)
 - 2) Les contrats de gré à gré et d'adhésion (art. 1110)
 - a) Les définitions originelles
 - b) Les définitions de la loi de ratification
- C) Les groupes de contrats
 - 1) Les contrats-cadre (art. 1111)
 - 2) Les chaînes de contrat
 - 3) Les sous-contrats
 - 4) Les contrats interdépendants

<h2>1^{re} partie : La formation du contrat</h2>

Titre 1 : Le processus de conclusion du contrat

Chapitre 1 : Les contrats entre présents

Section 1 : La rencontre des consentements

§1 : L'offre

- A) La notion d'offre (art. 1114)
 - 1) Fermeté
 - 2) Précision
 - 3) Extériorisation
- B) Le régime de l'offre (art. 1115 à 1117)
 - 1) La révocation de l'offre
 - a) Le domaine de la libre révocation
 - b) La sanction de la rétractation fautive

- 2) La caducité de l'offre (art. 1117)
 - a) Écoulement du temps
 - b) Décès du pollicitant ou du destinataire

- §2 : L'acceptation (art. 1118 et 1120)
 - A) La définition de l'acceptation
 - B) L'expression de l'acceptation
 - 1) La liberté de la forme
 - 2) La question du silence (art. 1120)
 - a) Le principe : « qui ne dit mot, refuse ! »
 - b) Les exceptions : « qui ne dit mot, consent ! »

Section 2 : La négociation du contrat

Sous-section 1 : La négociation sans contrat (art. 1112)

- §1 : Le principe : la liberté des pourparlers
- §2 : Le tempérament : la bonne foi dans les négociations
 - A) La nature de la sanction
 - B) Les fautes sanctionnées
 - C) Les dommages réparés

Sous-section 2 : La négociation par contrat

- §1 : Les contrats de négociation
 - A) L'accord de principe
 - B) L'accord partiel
- §2 : Les avant-contrats
 - A) Le pacte de préférence (art. 1123)
 - 1) Définition
 - 2) Effets
 - a) À l'égard du bénéficiaire
 - b) À l'égard du promettant
 - c) À l'égard des tiers
 - B) La promesse unilatérale de contrat (art. 1124)
 - 1) Définition
 - 2) Effets
 - a) À l'égard du promettant
 - b) À l'égard du bénéficiaire
 - α) Droit d'option
 - β) Indemnité d'immobilisation
 - 3) La violation de la Promesse unilatérale de contrat
 - a) L'inefficacité de la rétractation
 - b) La nullité du contrat passé avec le tiers

Chapitre 2 : Les contrats entre absents (ou à distance)

Section 1 : Les contrats par correspondance (art. 1121)

§1 : La date de formation du contrat

- A) Les théories en présence
 - 1) La théorie de l'émission
 - 2) La théorie de la réception
- B) Le droit positif

§2 : Le lieu de formation du contrat

Section 2 : Les contrats électroniques (art. 1125 s.)

§1 : La réglementation de l'offre

- A) Le contenu de l'offre
- B) La durée de l'offre

§2 : La réglementation de l'acceptation

Titre 2 : Le contrôle de la validité du contrat

Chapitre 1 : L'objet du contrôle

Section 1 : Le consentement au contrat (ou le contrôle subjectif)

Sous-section 1 : La réalité du consentement

§1 : L'insanité d'esprit (art. 1129)

- A) L'action exercée du vivant de l'inconscient
- B) L'action exercée après le décès de l'inconscient

§2 : L'incapacité légale (art. 1146)

Sous-section 2 : La qualité du consentement (les vices du consentement)

§1 : La lucidité du consentement

A) L'erreur (l'erreur spontanée) (art. 1132 s.)

1) La prévention de l'erreur (art. 1112-1)

- a) Le domaine de l'obligation d'information
- b) La sanction de l'obligation d'information

2) Les erreurs spontanées prises en compte

a) Les types d'erreur

α) L'erreur obstacle

β) L'erreur sur les qualités essentielles de la

personne (art. 1134)

γ) L'erreur sur les qualités essentielles de la

prestation (art. 1133)

i. Une qualité essentielle

ou l'autre des prestations

- ii. Une qualité essentielle convenue
- iii. Une qualité essentielle portant sur l'une

- b) Les caractères de l'erreur (art. 1132)
 - α) Une erreur déterminante
 - β) Une erreur de fait ou de droit
 - γ) Une erreur excusable
- 3) Les erreurs spontanées indifférentes
 - a) L'erreur sur la valeur (art. 1136)
 - b) L'erreur sur les motifs (art. 1135)
- B) Le dol (l'erreur provoquée)
 - 1) La définition du dol (1137 et 1138)
 - a) L'auteur du dol
 - b) L'élément matériel
 - c) L'élément intentionnel
 - 2) Les conséquences du dol (1139)
 - a) Erreur toujours excusable
 - b) Erreur déterminante

§2 : La liberté du consentement

- A) La violence (art. 1140 à 1142)
 - 1) Une contrainte
 - a) Une menace (art. 1140)
 - b) L'auteur de la menace (art. 1142)
 - c) Une menace illégitime (art. 1141)
 - 2) Une crainte (art. 1140)
 - a) L'intensité de la crainte
 - b) L'objet de la crainte
- B) L'abus de dépendance (art. 1143)

Section 2 : Le contenu du contrat (ou le contrôle objectif)

Sous-section 1 : Les prestations du contrat (art. 1163 à 1167)

§1 : Les règles générales

- A) L'existence de la prestation (art. 1163)
- B) La possibilité de la prestation (art. 1163)
- C) La détermination de la prestation (art. 1163)
- D) La variation de la prestation (art. 1167)

§2 : Le cas particulier du prix

- A) L'évolution de la jurisprudence antérieure
- B) La solution des articles 1164 et 1165
 - 1) Le domaine de la fixation unilatérale du prix
 - 2) Le rôle du juge

Sous-section 2 : L'équilibre du contrat (art. 1168 à 1171)

§1 : L'équilibre économique

- A) L'absence de prise en compte de principe de la lésion (art. 1168)
 - 1) L'influence exceptionnelle de la lésion
 - a) La lésion dans le Code civil
 - α) Les contrats concernés
 - β) Les personnes protégées
 - b) La lésion en droit civil
 - 2) La sanction de la lésion
- Conclusion sur l'abus de dépendance (lésion qualifiée)
- B) L'interdiction des contreparties illusoires ou dérisoires (art. 1169)
 - 1) Le domaine de l'article 1169
 - 2) La notion de contrepartie illusoire ou dérisoire
 - C) L'interdiction des clauses qui vident de leur substance l'obligation essentielle (art. 1170)

§2 : L'équilibre des pouvoirs

- A) L'équilibre des pouvoirs dans les droits spéciaux
 - 1) Le droit de la consommation (art. L. 212-1 C. consom.)
 - 2) Le droit de la concurrence (art. L. 442-6 C. com)
- B) L'équilibre des pouvoirs en droit commun (art. 1171)
 - 1) Le domaine de l'article 1171
 - 2) Le régime de l'article 1171
 - a) Déséquilibre significatif
 - b) Déséquilibre de pouvoir
 - c) Réputé non écrit

Sous-section 3 : La licéité et la moralité du contrat (art. 1162)

§1 : La licéité et la moralité des stipulations contractuelles

§2 : Le licéité et la moralité du but contractuel

- A) Les conditions de la nullité pour but illicite
 - 1) Nécessité du caractère déterminant du but
 - 2) Inutilité de la connaissance partagée du but
- B) La preuve du but illicite

Section 3 : La forme du contrat

§1 : Le formalisme *ad validitatem* (art. 1172)

§2 : Le formalisme *ad probationem* (art. 1173)

Chapitre 2 : La sanction du contrôle

Section 1 : La notion de nullité (art. 1178 à 1185)

Sous-section 1 : Les différentes théories

§1 : La théorie classique

§2 : La théorie moderne

Sous-section 2 : Les notions voisines

§1 : La rescision

§2 : L'inexistence

§3 : La caducité

§4 : La résolution

Section 2 : Le régime de l'annulation

§1 : Les types de nullité

A) La nullité conventionnelle (art. 1178)

B) La nullité judiciaire (Article 1178 à 1184)

1) La distinction nullité relative/nullité absolue

2) L'intérêt de la distinction

a) Les titulaires de l'action

b) L'extinction de l'action

α) Par la volonté

β) Par l'écoulement du temps

3) Les applications de la nullité

a) Exemples de nullité absolue

b) Exemples de nullité relative

§2 : Les conséquences de la nullité

A) La conséquence directe (Art. 1178 et 1184)

B) Les conséquences indirectes

1) Restitutions (art. 1352 s.)

2) Dommages et intérêts